



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Séance ordinaire du lundi 26 octobre 2009</p> <p>Province de Québec Comté Richelieu Commission scolaire de Sorel-Tracy École secondaire Fernand-Lefebvre Conseil d'établissement</p> <p>Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 26 octobre 2009, à 19 heures, à l'École secondaire Fernand-Lefebvre au 265, rue de Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 4A5, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :</p> <p>Parents : Mme Jany Arseneault, présidente Mme Josée Dodier Mme Chantal Fontaine Mme Josée Guay Mme Linda Joyal Mme Manon Salois, vice-présidente Mme Martine Voyer</p> <p><u>Membres du personnel</u></p> <p>Enseignants : Mme Josée Bacon M. Michel Coulombe Mme Mélanie Déziel Mme Martine Péloquin Mme Sylvie Racine</p> <p>Professionnel : M. Réjean Paradis</p> <p>Personnel de soutien : Mme Johanne Lalonde</p> <p>Représentants des étudiants : M. Antoine Pelletier, représ. élèves 4^e sec. Mme Jennifer Laporte, représ. élèves 5^e sec.</p> <p>Représentante de la communauté : Mme Nicole Teasdale</p> <p>Ainsi que : Mme Dominique Dussault, directrice</p> <p>Absence : Mme Pierrette Lesieur, enseignante</p> <p>Absences motivées : Mme Micheline Leboeuf, représ. communauté M. Clément Délisle, parent</p>
Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	1.0 Mme Jany Arseneault, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.
Adoption de l'ordre du jour CE 2009-10-132	1.1 Étant donné le nombre élevé de parents présents pour discuter du bal des finissants, le point 3.3 est devancé juste avant la période de questions, en 1.4. La numérotation des autres points des sujets statutaires est donc modifiée (1.5 à 1.10). Ajout à l'ordre du jour : 3.4 - Grippe A H1N1.



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Il est proposé par Mme Josée Dodier que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications et ajout.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
<p>Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2009 CE 2009-10-133</p>	<p>1.2 Mme Chantal Fontaine énumère les corrections à apporter aux points suivants :</p> <p>1.3, 2.3.4, 2^e paragraphe : cependant les élèves n'ont pas été réprimandés...</p> <p>1.3 (qui aurait dû être 1.4) 4^e paragraphe : le BCD des enseignants recommencera.</p> <p>2.1.2 : Mme Josée Guay propose Mme Manon Salois...</p> <p>2.2, 3^e paragraphe : il est proposé par Mme Manon Salois,...</p> <p>2.4, la numérotation est : 2.4.1, 2.4.2 et 2.4.3</p> <p>2.4.2 : Afin de réduire le coût...</p> <p>2.4.3, ajouter : Poivre des Îles dans les ventes.</p> <p>2.5 : à numéroter correctement (2.5.1, 2.5.2, 2.5.3 et 2.5.4)</p> <p>2.5.1, ajouter : (budget concentration arts)</p> <p>2.5.3, ajouter : (budget P.E.I.)</p> <p>2.5.4, ajouter : Ils s'y rendront à pied.</p> <p>2.5, 2^e paragraphe, après la numérotation, ajouter : Si on a l'intention de répéter cette activité chaque année, il faudrait également que les frais de 2\$...</p> <p>3.4, 2^e paragraphe : au cas où il y aurait une pandémie.</p> <p>5^e paragraphe : Un dépliant ainsi qu'une lettre explicative devraient être envoyés...</p> <p>7^e paragraphe : isolement, au cas où une personne...</p> <p>3.6 : dans laquelle il y sera demandé...</p> <p>Suite à ces modifications, il est proposé par Mme Manon Salois d'adopter le procès-verbal.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
<p>Suites au procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2009</p>	<p>1.3 Il y aura une 2^e rencontre avec l'équipe de toute l'école concernant le P.É.I.</p> <p>Programme Agir autrement : une 1^{ère} rencontre a eu lieu il y a 2 semaines. Une seconde rencontre se tiendra cette semaine.</p> <p>Lettre pour la ville concernant le déneigement : pas encore faite.</p>
<p>Bal des finissants</p>	<p>1.4 Une trentaine de parents sont présents afin d'avoir l'heure juste par rapport à l'organisation du bal des finissants.</p> <p>Mme Dominique Dussault les informe qu'étant donné les nombreuses informations qui circulaient, un médiateur a été nommé afin de suivre le dossier.</p> <p>Mme Dussault fait un historique du dossier Bal des finissants 2010, que voici en résumé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ (1^{er} octobre) Manifestation : les élèves refusent de retourner en classe ; ➤ (5 octobre) La direction (M. Marc Vigneault et moi-même), accompagnés de Marie-France Paul, rencontrons 2 élèves du parlement étudiant ;



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

- Deux enseignants rencontrent une représentante de la salle Jani-Ber : possibilité de 520 convives pour un service de repas chaud ;
- La direction désire que seulement les élèves finissants participent au bal des finissants, donc 440 personnes en plus du personnel (comparativement à 618 personnes au bal l'an passé, dont 200 externes à l'école) afin de :
 - réduire les problèmes de consommation (alcool/drogues) et les altercations et arrestations ;
 - éviter le non-respect par les personnes externes à l'école ;
 - faciliter la surveillance par les membres du personnel ;
 - ... dans le but de rendre le bal des finissants le plus sécuritaire possible ;
- (14 octobre) Une élève fait une 2^{ème} suggestion : que les finissants soient accompagnés de la personne de leur choix pour l'entrée sur le tapis rouge, la photo et le cocktail. Dès le souper, tous les « non-finissants » quitteraient. Une 3^{ème} suggestion est faite : organiser le bal des finissants au Curling avec location de chapiteau. Mais cela ne correspondait pas aux attentes de la direction (d'avoir seulement des finissants) : donc les propositions 2 et 3 n'ont pas été retenues : mécontentement du côté des élèves. Message fait à l'intercom indiquant que la 2^{ème} solution avait été retenue (les personnes autres que les finissants devraient quitter avant le souper) ;
- Des élèves demandent le coût de la déco, la salle et les repas ;
- Des élèves sont allés au Conseil des commissaires (20 octobre) au sujet de la mésentente entre le comité et la direction. M. Jean Morin a alors nommé un médiateur dans le dossier (M. Serge Péloquin, ancien directeur à notre école, maintenant à la retraite) ;
- Rencontre entre madame Dussault et le médiateur (aujourd'hui). D'autres rencontres avec monsieur Vigneault, les 2 enseignants responsables du comité du bal et les 19 élèves sont à venir cette semaine ;
- Arrêt des levées de fonds pour le bal des finissants, pendant le processus de médiation, en espérant que ça se règle rapidement afin de respecter les dates pour les réservations.

Ont suivi les commentaires/échanges suivants :

- Pourquoi les suggestions 2 et 3 n'ont pas été retenues? Parce qu'on ne veut pas les gens de l'extérieur? ;
- Dans un processus de médiation, quelqu'un doit mettre de l'eau dans son vin pour réussir à s'entendre. Déjà que 2 propositions ne passent pas ;
- Des chiffres ont été annoncés par la direction :
 - 10 personnes pour faire de la surveillance l'an dernier; un 1er individu arrêté (pour possession d'une grande quantité de comprimés ressemblant à de l'Ecstasy et de la méthamphétamine et une grande quantité de cannabis) ;
 - un 2ème individu arrêté, élève de l'école et copine du premier individu (pour possession en vue d'en faire le trafic) ;
 - un 3ème individu arrêté, ne fréquentant pas l'école (pour possession de stupéfiants) ;
- Les suggestions 2 et 3 ont été enlevées avant que le comité ait eu la possibilité de faire un sondage auprès des élèves. Une grande majorité comptait sur ces solutions mais on est tout de suite allé avec la première ;



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<ul style="list-style-type: none">➤ À la rencontre des commissaires, tous (sans exception) étaient d'accord de laisser l'opportunité aux élèves d'être accompagnés de la personne de leur choix ;➤ L'an passé, était-ce la première fois que ça se déroulait comme ça? Non, par les années passées, c'était aussi comme ça ;➤ En quoi ça consiste le curling? C'est l'endroit où pourrait se dérouler le bal. C'est un terrain vague, cela assurerait une circulation plus fluide. Il en coûterait 7000\$ pour un chapiteau pour le cocktail, une tente brouillard 40'x40' et 1000\$ pour le plancher, un fournisseur de Contrecoeur ;➤ Il y a 2 ans, l'hiver où il a beaucoup neigé, le curling nous a informé qu'ils ne pouvaient plus nous recevoir (en mars ou avril) ;➤ La direction est très serrée; 70\$ par personne, pourquoi pas 100\$ et demander de vrais surveillants? Même avec seulement des finissants, rien ne nous indique qu'il n'y aura pas de problème ;➤ Il y aura 2 organisations de bal. Comme un parent qui déciderait de l'organiser avec les enseignants ;➤ Les enseignants ne sont pas certains de vouloir continuer.
Période de questions du public	<p>1.5 Période de questions du public</p> <p>Voici, en résumé, l'essentiel des commentaires/échanges faits :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Pourquoi ne pas pouvoir tenir le bal au curling ? Quelles sont les vraies raisons d'avoir refusé les possibilités 2 et 3 ? Si l'accompagnateur est « pompette », les gardiens n'ont qu'à lui interdire d'entrer ;➤ Après vérification, il serait suffisant d'avoir 10 personnes d'une agence de sécurité et ça coûterait trois fois moins cher qu'avec la SQ. En plus, ils n'ont pas besoin de policiers ;➤ La personne responsable de Jani-Ber a affirmé pouvoir recevoir 620 personnes et que le coût de la décoration pouvait descendre à 4000\$;➤ Le tapis rouge a été long l'an passé à cause des élèves arrivés dans une grue ;➤ Les jeunes veulent un bal comme l'an passé. Est-ce que ça dégénérera encore plus s'ils sont mécontents ? Les parents paient la totalité du bal ;➤ Pourquoi toujours faire payer les bons élèves pour quelques cas problématiques ? ;➤ Les annonces à l'intercom ne devraient pas viser des gens en particulier (ex. suspension des levées de fonds à cause de 2 élèves) ;➤ Les levées de fonds sont nécessaires : il faut qu'elles reprennent rapidement car, pour certains élèves, c'est ce qui leur permet d'aller au bal ;➤ C'est comme une non-confiance envers la direction ;➤ L'an dernier : 2 arrestations en plus de toutes les interventions faites auprès des jeunes par les policiers dans le stationnement ;➤ Nous devons attendre que le travail de médiation soit complété pour poursuivre l'organisation du bal, et pour reprendre les levées de fonds ;➤ Pouvons-nous (les parents) rencontrer le médiateur ? Les jeunes ne sont pas aussi outillés que les adultes. Madame Dussault en parlera demain avec le médiateur ;➤ Les élèves de secondaire 4 veulent la même chose que nous ;



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rien ne donne la certitude qu'il n'y aura pas de problème s'il y a seulement des élèves de secondaire 5 ; ➤ Les accompagnateurs ne fréquentant pas notre école n'ont pas de compte à rendre à la direction. Cela amène des manques de respect ; ➤ Chargeons 3\$ ou 4\$ de plus à chaque participant pour défrayer le coût de l'agence de sécurité ; ➤ C'est difficile de représenter l'ensemble des élèves car ils ne sont pas au courant, ils ne savent pas tout ce qui se passe. Il faudrait faire un sondage auprès de tous les élèves ; ➤ Sommes-nous obligés de payer parce que la commission scolaire a réuni les 2 écoles secondaires ? C'est un des points qui a fait réagir les commissaires ; ➤ Certains membres du CÉ apprennent ce qui se passe dans ce dossier ; ➤ Certains n'ont pas été élégants envers madame Dussault ce soir ; ➤ Si c'est l'école qui organise le bal, elle est responsable de ce qui arrive : elle veut donc éviter ce genre de soirée ; ➤ Toute cette pression peut-elle perturber les élèves dans leurs études et leurs examens ? ➤ Il faudrait régler le problème sinon ça va revenir ; ➤ Concernant le principe de médiation : même si le médiateur est un ancien directeur adjoint, il connaît le contexte, il pourrait demander à rencontrer des parents. Son rôle est de rééquilibrer les informations ; ➤ Ces élèves ont subi plusieurs événements depuis leur rentrée en maternelle (grève des enseignants, fusion des polyvalentes, la réforme, etc.). C'est démotivant ; ➤ Il faut ramener l'idée que c'est la sécurité des enfants qui compte dans les débats ; ➤ Les parents sur le CÉ représentent l'ensemble des parents. Si l'ensemble des parents n'est pas d'accord, on devrait y aller avec la décision des représentants. Ce sujet n'a pas encore été discuté au CÉ ; ➤ Il faudrait élire un comité ad hoc qui se présentera au CÉ ; ➤ Un tract a été distribué aux finissants aujourd'hui afin d'inviter le plus grand nombre de parents au CÉ au sujet du bal des finissants ; <p>Le nom des parents intéressés à s'impliquer dans l'OPP (afin d'aider à organiser le bal en cas de besoin) a été noté.</p> <p>Madame Jany Arseneault mentionne que nous ne pouvons pas prendre de décision maintenant, mais elle s'engage à informer les parents aussitôt qu'il y aura du développement, peut-être par le biais de l'internet.</p> <p>21h00 : fin de la période de questions. Une pause de 5 minutes est demandée avant de poursuivre la réunion.</p>
<p>Informations de l'O.P.P.</p>	<p>21h12 : Reprise de la réunion.</p> <p>1.6 Pas d'information</p>
<p>Rapport du Conseil étudiant</p>	<p>1.7 On a organisé l'activité de l'Halloween. Il y aura trois juges pour la descente de la rampe par les élèves costumés.</p> <p>Le voyage à La Ronde a été très apprécié.</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>Rapport de la déléguée au Comité de parents</p>	<p>1.8 Mme Chantal Fontaine nous informe qu'il y a eu une réunion le 14 octobre, qui portait principalement sur l'élection aux différents postes.</p> <p>Postes occupés par notre déléguée : secrétaire, substitut à l'ACPM pour le secondaire, ainsi que Comité consultatif du transport.</p> <p>Postes occupés par Jany Arseneault (déléguée au Comité de parents de l'ESB-G) : présidente, parent-commissaire au secondaire, ainsi que déléguée à l'ACPM pour le secondaire.</p> <p>Les délégués provenant des écoles sont presque tous les mêmes que l'an passé.</p> <p>Nous avons adopté le rapport annuel 2008-2009 et le budget de fonctionnement pour 2009-2010, et avons approuvé le calendrier des rencontres pour 2009-2010 (toujours le 2^{ème} mercredi du mois).</p> <p>Le site web du Comité de parents sera disponible très bientôt à même celui de la commission scolaire.</p> <p>Les portables seront utilisés afin d'aller de plus en plus vers des réunions sans papier.</p>
<p>Rapport de la présidente</p>	<p>1.9 Jany Arseneault nous propose d'enlever ce point dans les prochains ordres du jour. Que s'il y avait des sujets, elle les passerait dans le point correspondance.</p>
<p>Correspondance</p>	<p>1.10 Pas de correspondance</p>
<p>Activités d'autofinancement CE 2009-10-134</p>	<p>2.1 Il est demandé de faire des copies des demandes d'activités.</p> <p>Pour l'activité Les sorcières de Salem, ils revenaient à 1 heure du matin, y a-t-il eu des changements d'activité?</p> <p>2.1.1 Pour les élèves de 3^e et 4^e secondaire qui feront leur voyage outre-mer en 5^e secondaire Vente d'articles avec le catalogue Perfection Du 27 octobre au 11 novembre 2009.</p> <p>Il est proposé par Josée Guay d'accepter la campagne de financement.</p> <p style="text-align: right;">Accepté unanimement</p>
<p>Sorties éducatives CE 2009-10-135</p>	<p>2.2 2.2.1 Pour le journal étudiant de l'école Une fois par mois, à partir d'une quelconque thématique et à la suite d'une table ronde, environ 32 élèves prépareront leurs questions et endroits à visiter. Réaliser des Vox Pop avec les gens dans la rue, certains commerces, avec leur autorisation. Aura toujours lieu lors d'une dernière période à raison d'une fois par mois. À partir du 28 octobre. Élèves seraient identifiés par une carte plastifiée à leur cou. Coûts : seulement la carte plastifiée. Pris à même le budget Journalisme.</p> <p>2.2.2 Réalisation d'un atelier télé à Radio-Canada Pour les 33 élèves en journalisme. Jeudi le 20 mai, départ vers 11h30, retour vers 19h30 Coûts approximatifs : 275\$ (autobus) pris à même le budget Journalisme.</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>2.2.3 Participation à une émission de télévision à Radio-Canada (Studio 12) Pour les 26 élèves en journalisme Mercredi le 16 décembre 2009 Coûts approximatifs : 275\$ (autobus) + 15\$ pour le souper, pris à même le budget Journalisme. Vente des journaux, et dans nos budgets, une petite partie est conservée. Il est proposé par Manon Salois d'accepter chacune de ces sorties éducatives.</p> <p style="text-align: right;">Accepté unanimement</p>
<p>Formulaire de dénonciation d'intérêts</p>	<p>3.1 Un formulaire de dénonciation d'intérêts est remis à chacun des enseignants car il manquait des exemplaires lors de la dernière rencontre. Il faudrait une copie pour les deux représentants du personnel non enseignant.</p>
<p>Le service « L'Alternative »</p>	<p>3.2 Madame Dominique Dussault mentionne que le service « L'Alternative » est une nouveauté cette année pour les élèves du secondaire 1 à 5 (élèves de l'ESF-L et de l'ESB-G). C'est l'équivalent du « palier » au primaire. La raison de ce service est de donner une retenue appropriée lors de suspensions d'élèves pour violence, consommation, etc.</p> <p>Ce service est défrayé en partie par le MELS (programme pour contrer la violence à l'école; montant de l'an passé et de cette année) et le programme Agir autrement.</p> <p>Madame Lily Girard, psychoéducatrice, supervise le service. Elle est entourée de monsieur Mathieu Snyder (enseignant) qui s'occupe de la partie académique en avant-midi, et de monsieur Dominique Gosselin (éducateur) qui travaille l'aspect comportement en après-midi. La période de rodage n'est pas terminée. La capacité d'accueil est de 8 élèves seulement.</p> <p>Le service reçoit la collaboration d'organismes externes : <i>Justice alternative Pierre-de-Saurel, Le Virage</i>. Il y a aussi une possibilité d'avoir la collaboration de <i>La Maison Le Passeur</i> si on a des groupes.</p> <p>Au lieu de donner des retenues à la maison (retenues pas toujours efficaces), certains élèves sont plutôt dirigés vers ce nouveau service (c'est du cas par cas).</p> <p>Ils sont transportés par autobus jusqu'à l'ESB-G et ils doivent se rendre à pied jusqu'à l'école Enfant-Jésus où est offert ce service (afin de faciliter la tâche d'encadrement). C'est environ 1,3 km de marche (en deçà de la limite de marche). Comme la commission scolaire a refusé des demandes de transport pour d'autres élèves (sans suspension), elle ne pouvait donc pas l'accepter pour ces élèves-là.</p> <p>L'élève est plus porté à réfléchir lorsqu'il n'est pas dans le même milieu que ses amis.</p> <p>Pour démontrer le sérieux, une journée supplémentaire a été ajoutée à la suspension d'un élève qui niait.</p>
<p>Bal des finissants</p>	<p>3.3 Étant donné que plusieurs parents se sont présentés à la séance, le sujet a été traité au point « Période de questions du public ». Mais il a été décidé de poursuivre sur le sujet, seulement entre membres du CÉ.</p> <p>Voici un autre résumé de l'essentiel des commentaires/échanges faits :</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<ul style="list-style-type: none">➤ La Vie étudiante est ouverte à organiser le bal des finissants si les enseignants se désistent ;➤ Un médiateur ne prend jamais de décision : si la majorité n'est pas d'accord, il va recommencer son processus ;➤ Plusieurs jeunes du comité consultatif se sont pliés à cette décision ;➤ Le rôle du comité consultatif en est un de représentation ;➤ Le CÉ doit tenir compte du fait qu'une pétition de plus de 300 noms a été signée ;➤ Il est proposé de nommer 2 parents du CÉ pour assister à la rencontre du médiateur, si ce dernier accepte ;➤ Les élèves sur le comité consultatif sont là sur une base volontaire ;➤ Le comité consultatif représente les élèves : les gens devraient se rallier à ça ;➤ Les élèves sur le comité consultatif se sont ralliés, car c'était devenu beaucoup trop de travail ;➤ Énormément de pression a été mise sur les élèves. Quand on parle de représentation, il faut consulter nos membres, faire des sondages. Les jeunes ont été démobilisés : il devrait y avoir des adultes pour les aider dans leur démarche ;➤ Est-il possible de faire un sondage auprès des élèves avant que le médiateur rencontre le comité consultatif mercredi midi ? Il faudrait sonder seulement 2 possibilités : être accompagné seulement des 5^{ème} secondaire ou être accompagné par quelqu'un de l'extérieur. Cela permettra aux jeunes d'être représentatifs. Les élèves doivent comprendre que c'est une consultation. Un sondage sera fait à la dernière période demain ; <p>Mesdames Jany Arseneault, Manon Salois et Josée Dodier (selon le moment) viendront faire le décompte des résultats du sondage.</p>
Grippe A H1N1	<p>3.4 Mme Dominique Dussault Effectivement il y a des cas à l'école. Un autre dépliant a été envoyé à tout le personnel.</p> <p>Des élèves se présentent encore à l'école, beaucoup de parents sont venus chercher leur enfant suite à l'appel des techniciens en travail social.</p> <p>On a reçu les masques, les gants, les gels antimicrobiens, et on a notre local, pour recevoir les personnes malades.</p> <p>Réjean Paradis propose qu'on mette le dépliant sur notre site Web (format pdf).</p> <p>Antoine : a entendu parler qu'on aurait le vaccin à l'École secondaire Fernand-Lefebvre mais Dominique lui a répondu qu'elle ne pensait pas, car on nous a demandé si on avait des tables à prêter.</p> <p>Ça devrait se passer au CLSC.</p> <p>Combien de cas? On transmet quotidiennement le nombre de personnes malades à la commission scolaire et eux retransmettent l'information au ministère.</p> <p>On a quelques cas ici et à l'ESB-G, 6 ou 7 cas dans chacune des écoles.</p> <p>Réjean : question de précision : est-ce que les parents donnent la raison de l'absence?</p> <p>Dominique : a demandé au surveillant Jean-Jacques Simard de modifier son message afin qu'il y soit mentionné la raison.</p>

